

déjà explorées jusqu'à *Dean Inlet* et *Bute Inlet* respectivement. Il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre mon gouvernement en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis *Tête Jaune Cache* jusqu'à la mer. Un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres, sera prochainement mis devant vous.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la *Puissance*; et je me réjouis de constater que grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelque augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, je l'espère, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le *Canada*, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Mon attention a été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant, d'auditer les comptes publics, et une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace sera soumise à votre considération.

La perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les *Territoires du Nord-Ouest*, et la province de *Manitoba*, doit certainement attirer, chaque année, un plus grand nombre de colons, et comme la prospérité de la *Puissance* dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement, autant que possible. Dans le but d'obtenir ce résultat, des mesures vous seront soumises par l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction des chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du *Pacifique*.

Vous serez appelés à prendre en considération une mesure ayant pour but de mieux assurer l'indépendance du Parlement. L'expérience a montré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existent maintenant. Un bill vous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Il est très désirable qu'il y ait une législature uniforme dans toutes les provinces, relativement au trafic des liqueurs spiritueuses. Jusqu'à présent ce trafic a été réglé par des lois provinciales, ou par des lois antérieures à la confédération, bien qu'il y ait eu dernièrement un conflit d'autorité, relativement à la juridiction de pouvoirs locaux. Un bill contenant les dispositions nécessaires vous sera soumis.

Différentes mesures jugées nécessaires pour amender les lois existantes seront aussi soumises à votre approbation.

Vie de Pie IX.

M. J. P. Tardivel publiera, sous peu, une histoire populaire de la vie de Pie IX. Il fera entrer dans cette brochure, qui contiendra plus de cent pages, in-18, les principaux événements du glorieux pontificat qui vient de finir, un récit authentique des derniers moments de Pie IX, un compte-rendu fidèle des funérailles papales, ainsi que des renseignements sur le conclave.

Il existe déjà plusieurs histoires de Pie IX, mais aucune d'elles n'est à la portée de toutes les bourses; l'auteur a cru devoir combler cette lacune en composant une biographie du grand Pontife, que les moins fortunés pourront acheter.

La brochure sera ornée d'une photographie de Pie IX, prise d'après le portrait à l'huile qui se trouve à l'Université-Laval, et la partie typographique ne laissera rien à désirer.

Le prix de la brochure ne sera que trente cents, frais de port compris.

Cet ouvrage est absolument inédit et ne sera pas une reproduction d'articles de journaux.

Nous félicitons M. Tardivel de l'honorable idée qu'il a eue et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Du reste, nous sommes convaincu que le succès ne lui fera pas défaut, car nous avons raison de croire que toutes les familles catholiques s'empresseront de se procurer cet ouvrage, le plus complet, croyons-nous, qui sera offert au public cana-

dien.—Ceux qui désirent se le procurer, pourront s'adresser à M. J. P. Tardivel au Bureau du *Canadien*, à Québec.

HISTOIRE DE PIE IX, SA VIE ET SA MORT; 1 vol. in-18 de 52 pages, franco par la poste, 10 cents.—Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Éditeurs, 12 et 14 rue St-Vincent.

Nous avons en mains un opuscule qui a pour titre: *Histoire de Pie IX, sa Vie et sa Mort*, que la maison J. B. Rolland et Fils vient de publier. C'est une vraie édition de propagande contenant une courte notice biographique de Pie IX jusqu'à son éléction au Souverain Pontificat, le récit détaillé de son éléction le 16 juin 1848 et enfin le détail année par année de tous les actes du Souverain Pontife pendant les 32 années de son règne.

Nous offrons nos félicitations aux éditeurs pour l'heureuse idée qu'ils ont eue et leur souhaitons tout le succès désirable à cette louable entreprise.

CAUSERIE AGRICOLE

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE: DES SEMOIRS.

L'ensemencement des terres est une des opérations les plus intéressantes de l'agriculture. Il importe au succès des récoltes qu'il soit bien fait: pour cela, il faut que le grain ne soit ni managé ni prodigué, qu'il soit semé en plus ou moins grande quantité, plus clair ou plus épais selon l'espèce de grain, la qualité de la terre et les préparations qu'elle a reçues; il faut surtout qu'il soit répandu avec une grande égalité sur la superficie du sol. La main de l'homme, dirigée avec intelligence, est-elle seule en état de faire tout cela, ou n'a-t-elle pas besoin, dans ce travail, d'être aidée par quelque machine ou semoir? C'est ce qui est en question, et à cet égard les agronomes sont partagés d'opinion. Selon quelques-uns, rien n'est moins propre à semer toujours également que la plupart des semences imaginées jusqu'à ce jour; car l'inégalité de la distribution dépendant de l'uniformité du mouvement, il faut presque toujours supposer que l'animal qui fait mouvoir l'instrument n'aura rien d'inégal dans sa marche, et que la terre qu'on veut semer n'aura rien de raboteux: or, une pierre suffit pour anéantir ces suppositions et troubler l'opération des semoirs; d'ailleurs ces machines sont assez sujettes à se détraquer. Le meilleur semoir, ajoutent-ils, est la main du laboureur exercé; elle n'est exposée à aucun accident et son opération est sûre, prompte et facile.

Ces observations sont fondées jusqu'à un certain point, mais elles ne sont pas concluantes contre les semoirs; car on pourrait dire les mêmes choses sur la charrue et la herse, auxquelles aussi se détraquer, et employées souvent dans des terrains inégaux, raboteux, pleins de cailloux et de pierres. On ne les a pourtant point abandonnées pour cela. Le labour à la bêche est sans contredit plus parfait que celui qu'on ferait avec la meilleure charrue, cependant les charrues n'ont point été mises sous le hangar. On voit que le cultivateur quelque exercé qu'il soit dans l'art agricole, s'est toujours aidé de machines qui lui ont paru simples, d'un usage commode, et propre à épargner son travail et son temps. Il tirerait cet avantage d'un bon semoir; il économiserait encore son grain, et s'assurerait des récoltes plus abondantes.

Comme le dit M. El. Vieille, dans son livre, *La ferme et les*